



LA RENCONTRE

Association loi de 1901 (J.O. 24 & 25 mai 1963) Affiliée à l'U.N.A.P.E.I.

Siège social : 14, avenue Mirabeau 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 23 96 30 - Fax : 01 39 23 96 31

Courriel : siege.social@larencontre-asso.fr

FINESS : EJ 78 082 056 9

SIREN : 775 708 910

RAPPORT FINANCIER 2013

soumis à l'assemblée générale du 23 juin 2014

L'Association LA RENCONTRE gère les structures suivantes :

Crèche Adaptée « LES BAMBINS »
ZA du Buisson de la Couldre
Avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES

ESAT « Jean PIERRAT »
80 rue Hélène Boucher
78530 BUC

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
114 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY

SERVICE ACCUEIL DE JOUR (SAJ)
18 avenue de Normandie
78000 VERSAILLES

Coordination Handicap Locale
(CHL) GRAND VERSAILLES
21-23 rue du Refuge
78000 VERSAILLES

Coordination Gérontologique Locale
(CGL) VILLE NOUVELLE
Domaine du Mérantais
415 route de Trappes
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

IME « LA RENCONTRE »
7 rue Georges Chapelier
78150 LE CHESNAY

RÉSIDENCE « VILLA DU CÈDRE »
14 avenue Mirabeau
78000 VERSAILLES

SERVICE RELAIS
114 rue de Versailles
78150 LE CHESNAY

CLUB ACCUEIL AMITIÉ (C2A)
18 avenue de Normandie
78000 VERSAILLES

Coordination Handicap Locale
(CHL) VILLE NOUVELLE
15 place George Sand
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS 2013,
PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 2014.**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association La Rencontre, tels qu'ils sont joints (sur cinq pages) au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration dans sa séance du 3 juin 2014.

Il m'appartient, sur la base d'un audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué cet audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à exprimer, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions du code de commerce relatives à la justification des appréciations des commissaires aux comptes, j'attire votre attention sur les éléments suivants.

1/ L'association est devenue, en septembre 2011, membre fondateur d'un groupement de coopération sanitaire et médico-social (tel que prévu à l'article L.312-7 du code de l'action sociale et des familles, pour favoriser la continuité des prises en charge et de l'accompagnement social, dans la droite ligne de la loi de 2005 sur les personnes handicapées), auquel elle a donné mandat le 15 octobre 2012 « pour assurer la gestion courante des établissements et services » dont elle a la charge, en conformité avec l'objet prévu à l'article 4 de la convention constitutive. De ce fait le groupement mandataire, qui n'a pas la qualité d'établissement social ou médico-social, « se voit confier les plus larges pouvoirs aux fins d'administrer les établissements et services, au nom et pour le compte de l'association », et ce, à compter de l'exercice 2013.

2/ Le groupement de coopération, entité juridique distincte, s'est vu confier, conformément à l'article R.314-87 du code de l'action sociale et des familles,

la gestion du siège administratif commun aux trois associations adhérentes au groupement ; et ce, en vertu d'une autorisation administrative octroyée par arrêté du 18 avril 2012 (et concrétisée dans une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens portant effet sur les années 2013-2018, accordée par l'Etat et le Conseil général des Yvelines). De ce fait, le groupement a repris à sa charge, sur l'année 2013, les salaires des personnels administratifs et comptables du siège de la Rencontre, qui les lui a transférés, à charge pour le groupement de facturer globalement les frais de siège communs, en quote-part, association adhérente par association adhérente. Au compte de résultat de l'association, cette facturation de coûts salariaux au groupement a été traitée, comme pour un transfert de charges interne, en diminution des charges, comme pour un siège propre à l'entité juridique. Sans impact sur le résultat net de l'association, cette facturation minore parallèlement ses charges et ses produits d'exploitation de quelque 325 000 euros.

3/ Il entre dans l'objet du groupement d'élaborer des procédures de contrôle interne. Ces procédures doivent être rédigées et mises en place dans les prochains mois, plus probablement dans la perspective d'une possible fusion entre les associations et le groupement, donc en retrouvant une unité de gestion et de procédures qui existait, association par association, antérieurement au mandat de gestion mis en œuvre depuis ce premier exercice 2013.

4/ Comme le rappelle l'annexe des comptes, les comptes annuels sont établis en conformité avec le plan comptable M22 des établissements sanitaires et sociaux, de telle sorte que les principes comptables restent uniques entre la présentation des comptes aux autorités de tarification et aux parties prenantes de l'organisme gestionnaire. La seule divergence sensible entre cette présentation « administrative » et le plan comptable général, applicable aux associations, fondations et fonds de dotation (Comité de la réglementation comptable n°99-01), réside dans la présentation des fonds associatifs. Le plan comptable des associations, privilégiant une vision patrimoniale, scinde les fonds propres selon qu'ils restent ou non sous contrôle des tiers financeurs. L'annexe comptable précise (dans la note IV-6) que, sur l'ensemble des 4,3 millions d'euros de fonds propres, ce sont près de 3 millions qui restent sous contrôle des autorités de tarification (outre le droit de celles-ci à l'information sur l'ensemble des fonds associatifs, conformément à l'article L.314-7 du code de l'action sociale).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier, sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 23 juin 2014

Jérôme Dumont
Commissaire aux comptes
Expert près la cour d'appel de Paris
11, Rue de Wattignies
75012 Paris

BILAN							
ACTIF	AU 31/12/2013			AU 31/12/2012	PASSIF	AU 31/12/2013	AU 31/12/2012
	Montant brut	Amort & Prov	Montant net	Montant net			
ACTIF IMMOBILISÉ					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	173 797,43	-76 471,25	97 326,18	102 881,21	Fonds associatifs sans droit de reprise	2 092 713,25	2 084 349,36
<i>Frais d'établissement</i>					Fonds associatifs avec droit de reprise	18 373,36	19 359,51
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	173 797,43	-76 471,25	97 326,18	102 881,21	<i>Dons & legs</i>		
Immobilisations corporelles	6 674 069,86	-3 861 465,81	2 812 604,05	2 963 571,14	<i>Subventions d'investissement</i>	18 373,36	19 359,51
<i>Terrains</i>					Réserves	2 157 645,20	1 873 367,10
<i>Constructions</i>	1 840 081,41	-496 530,01	1 343 551,40	1 400 993,08	<i>Excédents affectés à l'investissement</i>	927 155,83	758 160,93
<i>Installations générales, agencements et aménagements</i>	2 467 639,66	-1 518 303,70	949 335,96	960 007,64	<i>Réserve de trésorerie</i>	484 566,13	484 566,13
<i>Installations techniques, matériels & outillages</i>	969 801,43	-830 202,07	139 599,36	174 015,48	<i>Réserve de compensation</i>	745 923,24	630 640,04
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	1 391 960,70	-1 016 430,03	375 530,67	428 554,94	<i>Autres réserves</i>		
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	4 586,66		4 586,66		Report à nouveau	190 992,63	198 101,99
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>					<i>Report à nouveau de gestion courante</i>		
Immobilisations financières	23 506,70		23 506,70	11 257,01	<i>Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs</i>	690 926,87	543 170,23
<i>Participations & créances rattachées</i>					<i>Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs</i>	-28 135,24	-28 135,24
<i>Autres titres immobilisés</i>					<i>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</i>	-471 799,00	-316 933,00
<i>Prêts</i>					Résultat de l'exercice	-307 489,66	304 526,52
<i>Autres immobilisations financières</i>	23 506,70		23 506,70	11 257,01	<i>Résultat de gestion courante</i>	-31 829,49	7 377,74
					<i>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</i>	-275 660,17	297 148,78
					Subventions d'équipement & d'investissement (rendu)	31 512,71	18 207,82
					Provisions réglementées	128 748,70	126 691,50
					<i>Provision pour réserve de trésorerie</i>	18 052,23	18 052,23
					<i>Amortissements dérogatoires et Provisions p/renouvellement des immobilisations</i>	4 885,60	7 328,40
					<i>Réserves des plus-values nettes d'actif</i>	105 810,87	101 310,87
TOTAL I	6 871 373,99	-3 937 937,06	2 933 436,93	3 077 709,36	TOTAL I	4 312 496,19	4 624 603,80
COMPTES DE LIAISON					COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II					TOTAL II		
ACTIF CIRULANT					Provisions pour risques & charges	293 320,78	328 425,73
Avances & acomptes versés sur commandes	18 179,55		18 179,55	12 380,44	Fonds dédiés	171 224,51	171 224,51
Créances	1 464 905,13		1 464 905,13	1 348 375,33	TOTAL III	464 545,29	499 650,24
<i>Créances redevables & comptes rattachés</i>	1 349 584,66		1 349 584,66	1 253 015,29	DETTES		
<i>Autres créances</i>	115 320,47		115 320,47	95 360,04	Emprunts & dettes auprès des états de crédit		
Valeurs mobilières de placement	2 355 862,64		2 355 862,64	3 218 886,16	Emprunts & dettes financières divers	826 359,88	875 406,38
Disponibilités	505 214,41		505 214,41	-130 338,97	Avances & acomptes sur commandes		
<i>Valeurs à l'encaissement</i>					Dettes fournisseurs & comptes rattachés	173 575,91	173 416,18
<i>Banques</i>	501 695,98		501 695,98	-132 133,10	Dettes sociales & fiscales	1 297 752,85	1 201 161,40
<i>Caisses</i>	3 518,43		3 518,43	1 794,13	Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
Charges constatées d'avance	13 607,24		13 607,24	42 324,22	Autres dettes	211 675,78	195 098,54
TOTAL III	4 357 768,97		4 357 768,97	4 491 627,18	Produits constatés d'avance	4 800,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					TOTAL IV	2 514 164,42	2 445 082,50
TOTAL IV					TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	7 291 205,90	7 569 336,54
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	11 229 142,96	-3 937 937,06	7 291 205,90	7 569 336,54	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	7 291 205,90	7 569 336,54

COMpte DE Résultat

CHARGES	Exercice n 2013	Exercice n-1 2012	PRODUITS	Exercice n 2013	Exercice n-1 2012
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats non stockés de matières & fournitures	603 355,29	511 176,05	Production vendue	975 219,01	853 589,30
Services extérieurs	650 534,23	652 417,14	- prestations de services (ESAT)	886 212,27	770 563,39
Autres services extérieurs	598 528,25	642 721,26	- prestations de services sous-traitées (ESAT)		
Impôts, taxes et versements assimilés	671 667,31	636 369,34	- refacturation de matières premières	9 457,10	16 061,10
- sur rémunérations	599 536,89	581 685,69	- refacturation de frais d'affranchissement	71 258,64	59 019,81
- sur impôts	72 130,42	54 683,65	- participation aux frais de transport	8 291,00	7 945,00
Charges de personnel	7 797 552,53	7 789 359,03	- autres prestations de service		
- salaires et traitements soumis à cotisations	5 257 388,67	5 274 094,42	Dotations & produits de tarification	8 073 359,33	8 166 042,50
- salaires et traitements non soumis à cotisations	72 454,46	111 918,37	- prix de journées	2 649 163,49	2 630 127,34
- charges sociales et autres charges de personnel	2 467 709,40	2 403 346,24	- participations CAF	20 743,39	89 490,48
Dotations aux amortissements & provisions	395 113,15	450 317,82	- dotations globales	5 403 452,45	5 446 424,68
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	389 846,31	416 092,82	Subventions d'exploitation et participations	1 771 524,49	1 672 720,07
- sur actif circulant : dotations aux provisions			- subventions d'exploitation	25 953,44	17 779,63
- pour risques et charges : dotations aux provisions	5 266,84	34 225,00	- participations reçues	1 745 571,05	1 654 940,44
- diff. sur réalisation d'éléments d'actif : dotations aux provisions			Reprises sur provisions	40 371,79	94 035,44
Autres charges	460 078,12	296 751,15	Transfert de charges	29 370,44	54 358,27
- autres charges de gestion courante	460 078,12	296 751,15	Autres produits	121 043,02	401 496,84
			- participations du personnel & des usagers	119 415,95	117 245,44
			- autres produits de gestion courante	1 627,07	284 251,40
TOTAL I	11 176 828,88	10 979 111,79	TOTAL I	11 010 888,08	11 242 242,42
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS		
Dotations aux amortissements & aux provisions			Autres intérêts et produits assimilés	19,69	40,08
Intérêts et charges assimilés	32 417,06	34 243,06	Reprises sur provisions		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 222,84	15 871,61
			Transferts de charges financières		
TOTAL II	32 417,06	34 243,06	TOTAL II	2 242,53	15 911,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	146 201,13	5 755,42	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 884,00	77 414,88
- exercice courant	28 175,84	4 631,43	- exercice courant	27 047,68	56 780,17
- exercices antérieurs	118 025,29	1 123,99	- exercices antérieurs	9 836,32	20 634,71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 500,00	14 375,00	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 442,80	2 442,80
- dotations à la réserve de trésorerie			- reprises sur la réserve de trésorerie		
- dotations aux amortissements & autres provisions			- reprises sur autres provisions	2 442,80	2 442,80
- diff. sur réalisation d'éléments d'actif : dot aux provisions	4 500,00	14 375,00	Transferts de charges exceptionnelles		
TOTAL III	150 701,13	20 130,42	TOTAL III	39 326,80	79 857,68
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	11 359 947,07	11 033 485,27	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)	11 052 457,41	11 338 011,79
Résultat comptable excédentaire (solde créditeur)		304 526,52	Résultat comptable déficitaire (solde débiteur)	307 489,66	
TOTAL GÉNÉRAL	11 359 947,07	11 338 011,79	TOTAL GÉNÉRAL	11 359 947,07	11 338 011,79

I- PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La Rencontre, association régie par la loi de 1901, affiliée à l'UNAPEI (Union Nationale des Associations de parents et amis de personnes handicapées mentales, association reconnue d'utilité publique).

Son siège social est situé : 14 avenue Mirabeau à Versailles (78000).

L'Association, gère les établissements et services à caractère médico-social suivants :

Financement de la Sécurité Sociale sous le contrôle de l'ARS :

(Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale des Yvelines)

Institut Médico-Éducatif (IME) La Rencontre í í í í í í í í 35 places
7 rue Georges Chapelier - 78150 LE CHESNAY

Financement de l'État le contrôle de l'ARS :

(Agence Régionale de Santé - Délégation Territoriale des Yvelines)

Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Jean Pierrat í í í í í í í í í í í í í í í í 153 places
80 rue Hélène Boucher - 78530 BUC

Financement du Conseil Général des Yvelines :

Résidence Villa du Cèdre (*foyer d'hébergement*) í í í í í í í í í 46 places
14 avenue Mirabeau - 78000 VERSAILLES

Service d'Accompagnement à l'Habitat en Milieu Ordinaire et l'Insertion Sociale (SAIS)

114 rue de Versailles - 78150 LE CHESNAY

comprenant deux budgets :

Service Accueil Habitat (SAH) í í í í í í í í í í í 28 places

Service Relais í í í í í í í í í í í í í í í 35 places

Service d'Accueil de Jour (SAJ) La Rencontre í í í í í í í í 15 places⁽¹⁾

⁽¹⁾ *Accueil alternatif de 30 personnes à temps partiel*

18 avenue de Normandie - 78000 VERSAILLES

Club Accueil Amitié (C2A) í í í í í í í í í í í í í í 9 places⁽²⁾

⁽²⁾ *Equivalent Temps Plein*

18 avenue de Normandie - 78000 VERSAILLES

Coordinations Handicap Locales (CHL)

Territoire "Grand Versailles"

21-23 rue du Refuge - 78000 VERSAILLES

Territoire "Ville Nouvelle"

15 place George Sand - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Coordination Gérontologique Locale (CGL)

Territoire "Ville Nouvelle"

415 route de Trappes - 78114 MAGNY LES HAMEAUX

comprenant deux budgets :

- le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

- l'Équipe Médico-Sociale d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (EMS APA)

Financements multiples (Conseil Général des Yvelines, CAF) :

Crèche Adaptée Les Bambins í í í í jusqu'en juin 2013 10 places
ZA du Buisson de la Couldre - Avenue des Bouleaux - 78190 TRAPPES

Effectifs des personnels permanents í í í í í í í í í 131,180 ETP

Personnel enseignant mis à disposition í í í í í í í í í 1,380 ETP

(à l'IME par l'Éducation Nationale)

soit un total de : 132,560 ETP

La rémunération globale brute des cinq plus hauts cadres dirigeants de l'association s'élève à 259 092 euros.

II- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le cadre comptable est celui des principes généraux du code du commerce applicables aux associations, avec adaptation aux établissements sanitaires et sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif (instruction ministérielle M22). Les comptes annuels de l'association constituent une sommation des comptes de chaque établissement tels qu'ils sont présentés à la tutelle administrative (Comptes Administratifs/Cf. Page 7).

	Résultat comptable	Reprise de résultat	Résultat administratif
Crèche Adaptée Les Bambins	-44 436,93	-15 874,00	-60 310,93
IME La Rencontre	-11 567,45	39 893,57	28 326,12
ESAT Jean Pierrat	-132 699,34	8 826,63	-123 872,71
Résidence Villa du Cèdre	-141 113,25	93 264,00	-47 849,25
Service Accueil Habitat	6 265,42	6 188,00	12 453,42
Service Relais	3 229,82	4 086,00	7 315,82
Service d'Accueil de Jour	-8 338,36	22 964,00	14 625,64
Club Accueil Amitié	10 427,53	83,00	10 510,53
CHL Grand Versailles	-28 360,34	57 978,00	29 617,66
CHL Ville Nouvelle	-28 759,02	41 538,00	12 778,98
CGL Ville Nouvelle - CLIC	36 690,08	8 207,00	44 897,08
CGL Ville Nouvelle - EMS APA	38 466,32	-3 787,00	34 679,32
Total des Budgets sociaux	-300 195,52	263 367,20	-36 828,32

Ateliers de l'ESAT Jean Pierrat	24 535,35	3 279,00	27 814,35
Siège social (Vie Associative)	-31 829,49		-31 829,49
TOTAL GÉNÉRAL (REALISÉ)	-307 489,66	266 646,20	-40 843,46

<i>TOTAL GÉNÉRAL (BUDGET)</i>	<i>-43 257,57</i>	<i>38 954,00</i>	<i>-4 303,57</i>
-------------------------------	-------------------	------------------	------------------

Les prestations de services réalisées par les ateliers de production de l'ESAT au profit de certains établissements ne sont pas éliminées par la consolidation comptable.

III- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**1) Résultat :**

Les résultats comptables des établissements conventionnés sont présentés avant toute reprise administrative des résultats antérieurs.

Les résultats administratifs (après reprise éventuelle des résultats antérieurs) sont présentés ci-dessus pour information.

2) Produits :

Avec les prix de journées et dotations globales perçus par les établissements conventionnés et le chiffre d'affaires des ateliers de productions, les produits incluent les remboursements de repas et des avantages en nature.

Les autres produits regroupent les participations des handicapés à des activités diverses et des indemnités journalières, ainsi que, pour les ateliers, le complément de rémunération des Travailleurs Handicapés versé par l'Etat.

IV- INFORMATIONS SUR CERTAINS POSTES DE BILAN**1- Fonds associatifs sans droit de reprise :**

Ces fonds sont constitués par :

- l'accumulation des excédents de la gestion propre de l'association,
- des subventions reçues sans contrepartie,
- de la part échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements, pour leur équipement.

2- Fonds associatifs avec droit de reprise :

Ces fonds sont constitués de la part non échue des subventions reçues à titre de réservation prioritaire de places dans les établissements.

3- Réserves :

Les réserves ont été constituées au cours des exercices antérieurs par affectation d'une part des excédents des gestions conventionnées.

Par ailleurs, ce poste inclut des "provisions" constituées par affectation des résultats des ateliers de production de l'ESAT :

- soit pour investissement,
- soit pour assurer la rémunération des travailleurs handicapés en cas de baisse d'activité.

4- Subventions d'investissement renouvelables :

Les matériels financés par la taxe d'apprentissage restent la propriété de l'État, l'établissement utilisateur (IME) n'étant qu'affectataire de ces biens.

5- Provisions réglementées :

Les provisions ont été constituées,

- soit en vue de la constitution d'une réserve de trésorerie,
- soit pour neutraliser les plus values sur réalisation d'éléments de l'actif immobilisé.

6- Provisions pour risques et charges :

Provisions	01/01/2013	Dotations	Reprises	31/12/2013
Risques	0	0	0	0
Charges	16 680	0	-3 350	13 330
Salaires	71 822	5 267	-32 022	45 067
Travaux & investissements	239 924	0	-5 000	234 924
Total	328 426	5 267	-40 372	293 321

7- Situation nette :

	Fonds propres	Provisions et Fonds dédiés	TOTAL DES CAPITAUX
Fonds propres hors contrôle de tiers financeurs	1 367 356	171 225	1 538 581
Autres fonds propres (sous contrôle de tiers financeurs)	2 945 140	293 321	3 238 461
Total des ressources propres	4 312 496	464 545	4 777 041

8- Immobilisations :

Tous les amortissements sont linéaires. Et les durées généralement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments et constructions :

Constructions Villa du Cèdre (1981->2032)	405 Kp sur 50 ans
Complément de Constructions Villa du Cèdre (1989->2032)	330 Kp sur 43 ans
Appartements du Service d'Accompagnement (1990->2041)	292 Kp sur 50 ans
Travaux d'aménagement du site Chapelier (1998/1999->2019)	433 Kp sur 20 ans
Travaux d'aménagement du site Chapelier (2000->2019)	149 Kp sur 20 ans
Travaux d'aménagement Association (2003->2014)	31 Kp sur 10 ans
Bâtiment de Buc (2006->2036)	1 548 Kp sur 30 ans
Travaux d'aménagement Buc (2007->2027)	701 Kp sur 20 ans

Matériels et outillages électriques ou à moteur	5 ans
Autres matériels et outillages	10 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de transports	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Autres matériels électriques et électroniques	5 ans

Immobilisations	01/01/2013	Acquisitions	Cessions	31/12/2013
Frais d'établissemt	170 568	3 229	0	173 797
Constructions	1 840 081	0	0	1 840 081
IGAAC	2 399 544	102 820	-34 724	2 467 640
Inst tech, Mat & Outi	953 031	88 973	-72 203	969 801
Mat de transports	624 374	51 600	-97 945	578 030
Autres	819 805	87 406	-93 280	813 931
Immo en cours	0	4 587	0	4 587
Total	6 807 404	338 615	-298 151	6 847 867

Amortissements	01/01/2013	Dotations	Reprises	31/12/2013
Frais d'établissemt	67 687	8 784	0	76 471
Constructions	439 088	57 442	0	496 530
IGAAC	1 439 536	111 892	-33 124	1 518 304
Inst tech, Mat & Outi	779 015	118 155	-66 968	830 202
Mat de transports	393 083	78 276	-93 617	377 743
Autres	622 541	72 438	-56 292	638 688
Total	3 740 951	446 987	-250 001	3 937 937

9- Emprunts :

Capital restant dû	Dettes à -1 an	Dettes à +1 et -5 ans	Dettes à +5 ans
826 360	50 943	285 832	489 585

10- Créances et dettes :

Toutes les créances et les dettes d'exploitation sont réputées à moins d'un an y compris les créances de prix de journées de l'ESAT lors de l'adoption par l'Etat en 1986 de leur financement par dotation globale, soit : 93 503 p.

11- Valeurs mobilières de placement :

Le portefeuille de valeurs mobilières est entièrement investi en parts de fonds commun de placement de trésorerie : Plus-values latentes au 31/12/2013 : NÉANT.

V- ENGAGEMENTS

- Contrats en cours de crédit bail : montant non significatif.
- Les abandons de frais de déplacement sont consentis par les administrateurs en contrepartie d'un reçu fiscal : néant en 2013.
- Les congés payés du personnel (acquis du 1er juin au 31 décembre) sont dûment provisionnés selon le principe comptable mais neutralisés dans les résultats administratifs par l'inscription en "dépenses non opposables aux tiers financeurs" en diminution des fonds propres (selon l'arrêté du 12 décembre 2007 relatif au plan comptable du secteur social et médico-social). Toutefois, pour les Travailleurs de l'ESAT, la provision est constituée et inscrite au compte de résultat (hors aide au poste, anciennement complément de rémunération).

RÉCAPITULATION DU COMPTE DE RÉSULTAT (CLASSÉ PAR GROUPES FONCTIONNELS) : ÉTAT CONSOLIDÉ						
	RÉEL N-1 : 2012	BUDGET EXÉCUTOIRE N : 2013	RÉEL N : 2013	VARIATION N/N-1		
Achats	511 176,05 p	496 690 p	603 355,29 p			
Services extérieurs	33 220,04 p	18 030 p	33 570,17 p			
Autres services extérieurs	567 745,28 p	518 057 p	541 720,23 p			
Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	1 112 141,37 p	1 032 777 p	1 178 645,69 p	9,95%	9,55%	10,30%
Personnel extérieur et d'intermédiaires	69 852,55 p	56 875 p	54 900,84 p			
Charges fiscales sur rémunérations	581 685,69 p	547 151 p	571 168,04 p			
Rémunérations brutes	5 526 924,38 p	5 264 105 p	5 499 595,91 p			
Charges sociales et autres charges de personnel	2 403 346,24 p	2 407 941 p	2 411 180,27 p			
Groupe II : Dépenses afférentes au personnel⁽¹⁾	8 581 808,86 p	8 276 072 p	8 536 845,06 p	76,80%	76,52%	74,59%
⁽¹⁾ dont <i>Montant des provisionnements pour congés à payer</i>	<i>171 477,00 p</i>		<i>56 219,00 p</i>			
Charges de gestion courante	679 004,18 p	607 965 p	711 742,17 p			
Autres charges de gestion courante ⁽²⁾	296 751,15 p	392 473 p	439 337,61 p			
Charges financières	34 243,06 p	36 417 p	32 417,06 p			
Charges exceptionnelles	5 755,42 p	23 966 p	146 201,13 p			
Dotations aux amortissements	416 092,82 p	445 582 p	395 113,15 p			
Dotations aux provisions	48 600,00 p		4 500,00 p			
Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	1 480 446,63 p	1 506 403 p	1 729 311,12 p	13,25%	13,93%	15,11%
⁽²⁾ dont <i>Frais de siège</i>	<i>270 536,00 p</i>	<i>388 690 p</i>	<i>395 419,00 p</i>			
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION	11 174 396,86 p	10 815 252 p	11 444 801,87 p	100,00%	100,00%	100,00%
Groupe I : Produits de la tarification et assimilés	8 166 042,50 p	7 952 754 p	8 073 359,33 p	71,14%	73,83%	72,49%
Produits de gestion courante ⁽³⁾	973 651,14 p	967 336 p	1 095 358,16 p			
Subventions d'exploitations reçues	17 779,63 p		19 753,44 p			
Autres produits de gestion courante ⁽⁴⁾	2 077 287,03 p	1 818 067 p	1 837 529,72 p			
Groupe II : Produits relatifs à l'exploitation	3 068 717,80 p	2 785 403 p	2 952 641,32 p	26,73%	25,86%	26,51%
⁽³⁾ dont <i>chiffre d'affaires ESAT</i>	<i>853 589,30 p</i>	<i>848 191 p</i>	<i>975 219,00 p</i>			
⁽⁴⁾ dont <i>aide au poste TH (CNASEA)</i>	<i>1 167 389,99 p</i>	<i>1 314 347 p</i>	<i>1 242 625,59 p</i>			
Produits financiers	15 911,69 p	1 500 p	2 242,53 p			
Produits exceptionnels	77 414,88 p	1 634 p	42 884,00 p			
Reprises sur amortissements et provisions	96 478,24 p	2 443 p	35 604,59 p			
Report des ressources non utilisées						
Transfert de charges	54 358,27 p	28 260 p	30 580,44 p			
Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	244 163,08 p	33 837 p	111 311,56 p	2,13%	0,31%	1,00%
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	11 478 923,38 p	10 771 994 p	11 137 312,21 p	100,00%	100,00%	100,00%
RÉSULTAT COMPTABLE	304 526,52 p	-43 258 p	-307 489,66 p			
Reprise de résultat (excédent ou déficit)	48 785,33 p	38 954 p	70 153,20 p			
Reprise de résultat affecté aux mesures d'exploitation	58 473,14 p		130 164,00 p			
Reprise de réserve de compensation des déficits						
Reprise de réserve de compensation des charges d'amortissement	3 550,00 p		10 110,00 p			
TOTAL DES REPRISES DE RÉSULTAT	110 808,47 p	38 954 p	210 427,20 p			89,90%
PROVISIONS POUR CONGÉS PAYÉS	171 477,00 p		56 219,00 p			-67,21%
RÉSULTAT ADMINISTRATIF	586 811,99 p	-4 304 p	-40 843,46 p			-106,96%